

# L'association Morgane



L'association Morgane a été créée en janvier 2003, un an après le décès accidentel de Morgane, par ses parents et amis, avec l'intention de prolonger l'action éducative qu'elle souhaitait mener.

Au cours de ses études et dans la perspective de son entrée à l'IUFM, Morgane avait fait un stage dans une école élémentaire qui pratique la pédagogie Freinet. Elle en était revenue enthousiaste et persuadée que c'est dans ce sens qu'il fallait agir pour l'épanouissement de l'enfant. Elle aurait souhaité partir enseigner en Afrique.

Jean Le Gal, Chargé de mission aux droits de l'enfant et à la citoyenneté nous a mis en contact avec l'ASEM (Association Sénégalaise de l'École Moderne), qui regroupe 400 instituteurs sénégalais en 2005. Elle a pour « objectif principal de vulgariser, d'adopter la philosophie et les techniques Freinet et de promouvoir toute innovation allant dans le sens de l'édification d'une école laïque, populaire, moderne et libératrice ».

## Le site de l'association

[www.association-morgane.org](http://www.association-morgane.org)

Au sommaire du site :

- Qui sommes-nous ?
- Photos de 2003 à 2005 : du premier contact à l'inauguration du Centre le 30 octobre 2005.
- Les discours de l'inauguration.
- Des informations, articles de presse.
- Les statuts de l'Association et les conventions passées avec les partenaires.
- Les comptes et les budgets de l'Association.
- Les adresses utiles.

L'ASEM est donc un cadre de concertation, de travail et de formation continue de ses membres.

Les instituteurs de l'ASEM, seuls décideurs de l'utilisation des moyens que nous apportons, expriment très vite leur besoin fondamental : la construction d'un centre de documentation et de formation des enseignants, également siège de leur association. Le projet d'origine prévoit qu'ultérieurement, une école élémentaire et une école maternelle lui seront associées.

Le développement du Sénégal passe nécessairement par un enseignement de qualité, malheureusement, le pays ne peut assurer seul une formation adaptée pour ses enseignants. Pour des raisons budgétaires, la durée des formations se raccourcit et, actuellement, avec le BEPC et trois mois de formation complémentaire, un volontaire de l'éducation peut être nommé instituteur dans une classe pouvant compter jusqu'à 120 élèves. Il est souvent désarmé et ne peut qu'appliquer des recettes souvent peu efficaces.

Les méthodes de la pédagogie moderne sont une réponse à ces situations extrêmes. Les comparaisons de résultats à l'examen d'entrée en 6<sup>ème</sup> le montrent.

Le maire de Dagana, ville de 30 000 habitants située au bord du fleuve Sénégal au Nord du pays, siège de l'Académie, a très rapidement donné un premier terrain de 3 000 m<sup>2</sup> à l'ASEM. Il accueille les bâtiments du Centre de Formation et de Documentation Morgane. Fin mai 2005, le Maire de Dagana a prolongé son action et affecté un nouveau terrain de 13 000 m<sup>2</sup> mitoyen du Centre Morgane à la construction des écoles maternelle et élémentaire associées au Centre.

Fin 2005, les 100 000 € nécessaires à la construction du Centre de Formation d'Instituteurs ont été collectés auprès de 600 donateurs (individuels, entreprises, fondations, groupes d'artistes) devenus ainsi membres de l'Association. La construction du Centre Morgane a été réalisée dans des délais très courts. Démarré en septembre 2003, il a été inauguré le 29 octobre 2005 avec une grande émotion, en présence de nombreuses personnalités, d'instituteurs, de représentants de l'Association Morgane et d'habitants de Dagana.

**Mais nous savons maintenant que ce n'est qu'une étape, c'était inscrit dans la gravité et la fierté que chacun dégageait le jour de l'inauguration.**

En partenariat avec l'Association Réunion-Dagana, qui réunit des élèves, des professeurs et des parents d'élèves de l'école élémentaire de la rue de Vitruve à Paris 20<sup>ème</sup>, la Ville de Dagana et les associations du quartier, nous soutenons maintenant la construction des écoles élémentaire et maternelle associées au centre.

En parallèle, nous mettons en place avec les partenaires de l'ASEM un double dispositif d'aide à la formation de formateurs et d'octroi de bourses accordées aux instituteurs demandeurs de formation.

Par ailleurs une partie des dons perçus sera affectée à l'entretien du gros œuvre des bâtiments.

Ce sont ces projets que nous menons maintenant et pour lesquels nous sollicitons des aides nouvelles.

**Blandine DEVOUGE,**  
Présidente.



## Association Morgane

- Présidente : Blandine Devouge
- Secrétaire : Erwan Grossmann
- V-Présidente : Fanny Grossmann
- Trésorier : Pierre Grossmann

Adr. : 5, impasse de la Coudre 44300 NANTES  
Tél. : +33 (0)2 40 50 36 42

[association.morgane@numericable.fr](mailto:association.morgane@numericable.fr)

## ASEM

- Président : Papa Meïssa Hanne
- Trésorier : Cheik Makfousse Sek

### Centre Morgane Grossmann

BP 30 Dagana - SENEGAL  
Tél. : +221 963 15 98

[papameissa@yahoo.fr](mailto:papameissa@yahoo.fr)

## 1. La formation des instituteurs

Depuis quelques années, faute de moyens, le gouvernement sénégalais favorise la filière courte pour accéder au métier d'instituteur. C'est la filière des volontaires.

Cette voie peut se résumer ainsi :

- obtention du BEPC ;
- 3 à 6 mois de formation accélérée ;
- désignation sur un premier poste, généralement en brousse avec des classes surchargées de 80 à 100 élèves.

Nombreux sont les jeunes professionnels qui prennent conscience de l'insuffisance de leur formation pédagogique de base. Parfois, ils sollicitent l'aide de leurs pairs, et ils découvrent des méthodes différentes adaptées aux problèmes qu'ils rencontrent. C'est le travail de l'ASEM.

Avec le Centre Morgane, l'ASEM dispose maintenant de l'outil adapté pour accueillir ces jeunes instituteurs et leur donner les compléments pédagogiques de base autour des principes de la pédagogie moderne. En parallèle, des formations de perfectionnement peuvent être assurées.

Les instituteurs n'ont généralement pas les moyens de faire face aux frais de déplacement et d'hébergement de ces formations gratuites car dispensées en interne par les membres de l'ASEM.

L'association Morgane souhaite intervenir financièrement pour aider l'ASEM à développer ses exigences d'enseignement de qualité.

L'École élémentaire Vitruve (Paris 20<sup>ème</sup>) et l'Association Réunion-Dagana qui regroupe des élèves, des enseignants et des parents issus de cette même école, ont fait le projet de développement d'échanges et de partenariat avec une école sénégalaise. L'adoption de ce projet par le Conseil Municipal des Enfants du 20<sup>ème</sup> a permis son extension à d'autres écoles à Paris et à Dagana. Les rencontres ont fait que nos chemins se sont croisés, le partenariat s'est élargi à la construction de l'école élémentaire de Diamagueune Sud. Commence alors la recherche des financements.

Le projet prévoit que le Centre permette à l'école non seulement d'accéder à divers équipements (outils informatiques, cuisine, documentaire) mais également de bénéficier de formations d'enseignants, d'échanges entre établissements (hébergement, restauration, rencontres) ainsi que d'activités diverses.

L'école sera un cadre d'expérimentation des nouvelles pratiques, des innovations pédagogiques aussi bien pour les enseignants en formation dans le centre que pour les enfants à l'occasion des rencontres d'échanges.



## 2. La formation des formateurs ASEM

La montée en charge de l'utilisation du Centre de Formation Morgane de l'ASEM va entraîner une demande croissante de formateurs maîtrisant les pédagogies modernes.

Très vite, l'ASEM ne disposera pas de personnes ressources en nombre suffisant. Afin de consolider la dynamique initiée, autour et grâce au Centre, il convient d'élargir la base des formateurs.

Il y a donc dès maintenant la nécessité d'organiser des sessions de formation de formateurs. Elles seront animées par des pédagogues sénégalais du réseau, mais aussi par des intervenants étrangers francophones.

L'Association Morgane se propose d'accompagner ces formations en donnant à l'ASEM les moyens de les financer.

Un tel accompagnement trouve son sens dans la durée. L'ASEM envisage un premier cycle de trois ans, en cohérence avec les besoins qualitatifs et quantitatifs de formation des instituteurs.

Relever le déficit d'un enseignement de qualité pour tous au Sénégal nécessite la mobilisation d'une somme considérable d'énergies. L'Association Morgane a décidé d'en faire une priorité aux côtés de l'ASEM.



Les instituteurs en formation

## 3. L'école associée au Centre

Courant 2004, sous la pression de l'essor démographique du quartier de Diamagueune Sud qui accueille le Centre Morgane, l'Inspection Académique y crée une nouvelle école élémentaire. Elle a trois instituteurs mais pas de locaux. Provisoirement, le Centre Morgane accueille cette école qui comporte une classe de plus à chaque rentrée scolaire...

## Budgets des formations sur 3 ans, pour la période 2006-2008

### • La formation des formateurs

Nous envisageons de participer au financement de 2 sessions par an qui pourraient concerner environ 10 futurs formateurs. Les formations dureraient deux semaines. Elles seraient encadrées par des formateurs choisis sur proposition de la Fédération Internationale des Mouvements de l'École Moderne et de l'ASEM.

**Coût annuel de ces sessions : de 1 500 € à 2 500 €, selon le pays d'origine du formateur.**

### • La formation des enseignants

Nous envisageons de participer au financement de 10 sessions de 5 jours pour 30 stagiaires sur trois ans :

**Coût annuel de ces sessions : 13 000 € pour les coûts pédagogiques, d'hébergement et de transport des instituteurs.**



### • Dotation de matériel pédagogique

Le Centre Morgane devra se doter de matériel pédagogique supplémentaire pour assurer des formations de qualité et aussi permettre à chaque stagiaire de repartir avec des outils immédiatement utilisables dans sa classe.

**Coût global de la dotation en matériel : 5 000 €.**

Une mallette pédagogique serait remise à chaque enseignant stagiaire.

**Coût annuel de ces fournitures : 2 000 €.**

**Ainsi, sur une période de trois ans, former 30 formateurs et 300 instituteurs peut être estimé à 56 000 €, soit environ 170 € par stagiaire.**



Papa Meissa Hane, Président de l'ASEM

Photocopier ou détacher ce coupon

### Bon de souscription (à joindre à votre envoi à l'adresse indiquée au verso)

Je soussigné .....

Verse à l'Association Morgane un don de .....€, pour participer aux financements des projets de formation d'instituteurs et de construction de l'école associée.

#### Mode de règlement

- Chèque bancaire ou postal
- Virement bancaire ou postal au compte bancaire de l'Association Morgane

#### Attestation

Association d'intérêt général, les dons sont déductibles des impôts à hauteur de 60 %.

- Je désire recevoir une attestation pour justifier de mon don auprès des impôts

**(Merci de joindre une enveloppe timbrée à vos nom et adresse)**

NOM Prénom ou raison sociale.....

Adresse .....

Tél domicile ..... Portable ..... E-mail .....

En nous communiquant votre adresse mail, vous recevrez des informations sur les actions que nous menons.

Fait à ..... le ..... / ..... /2006 Signature

Si vos coordonnées ont changé, n'oubliez pas de nous en informer.

## Budget de la construction de l'école associée au Centre Morgane

Le programme de l'école prévoit à terme l'ouverture de 6 classes élémentaires et 3 classes maternelles. Il y sera adjoind un terrain de sport et une salle polyvalente ouverte sur le quartier. Il est souhaitable que chaque année scolaire s'accompagne de l'ouverture d'au moins une classe, afin de suivre la progression des élèves.

Cependant, la construction ne pourra se réaliser qu'au rythme des financements que les partenaires pourront drainer.

Le projet a l'ambition de prendre en compte les contraintes climatiques



*L'école en construction*

fortes de cette région sub-saharienne. Il prévoit des espaces extérieurs ombragés, ventilés et plantés, susceptibles d'être utilisés aux heures les plus chaudes. Tous les murs tournés vers

l'extérieur, et soumis au rayonnement direct du soleil, seront en « double peau ventilée » pour en diminuer les effets. Terminée, il s'agira d'une construction de 825 m<sup>2</sup>.

Le coût global de cette opération est, sur la base de notre expérience de construction du Centre Morgane, estimé à 150 000 €. Une première tranche de 27 500 € est déjà financée et en construction depuis juillet 2005.

**L'Association Morgane, en fonction de ses moyens, s'est engagée dans un premier temps à hauteur de 15 000 € aux côtés de ses autres partenaires dans ce projet.**



◀ *Blandine Devouge,  
Présidente de l'Association Morgane*

*Vue d'ensemble du Centre Morgane ▶*



Conception graphique : Mareva Sacoun - msacoun@web-infos.com

Outre les 600 donateurs individuels, les principaux organismes financeurs sont :

**Fondation Schneider Electrique,  
Groupe Alpha,  
Solidarité Laïque,  
Succession Saint Exupéry.**

### **Association Morgane :**

Adresse : 5, impasse de la Coudre 44300 Nantes  
Tél. : +33(0)2 40 50 36 42  
E-mail : [association.morgane@numericable.fr](mailto:association.morgane@numericable.fr)  
Site : [www.association-morgane.org](http://www.association-morgane.org)

### **Compte bancaire :**

Caisse d'Epargne Pays de Loire  
Etablissement : 14445 • Guichet 00400  
Compte 08102253382 • RIB : 33

Les dons sont en totalité et exclusivement utilisés au financement des projets de l'association.

